

# **Eneco Gaz Naturel Flex**

Carte tarifaire janvier 2022 d'Eneco Belgium SA du Contrat de fourniture de gaz naturel pour petites consommations professionnelles en Belgique.



Prix de l'énergie				
REDEVANCE FIXE (€ / an)	+	CONSOMMATION (€cent / kWh)		
70.00		10,38 0,1 X TTFDAW-RLP + 0,768		Tarif trimestriel
70,00	_			Formule tarifaire

## Coûts externes et taxes sur l'énergie

### TARIFS NETS GAZ NATUREL: Utilisation de réseaux de distribution

(montants versés à votre gestionnaire de réseau)

	,						
Gestionnaire de réseau	T1 > 0 - 5	.000 kWh	T2 > 5.001 -	Relevé de compteur			
	Terme fixe (€ / an)	Terme proportionnel (€cent / kWh)	Terme fixe (€ / an)	Terme proportionnel (€cent / kWh)	(€ / an)		
FLUVIUS (GASELWEST)	12,15	1,77	53,52	0,94	11,27		
FLUVIUS ANTWERPEN	13,40	1,97	83,76	0,56	11,27		
FLUVIUS (IMEWO)	14,26	2,07	80,02	0,75	11,27		
FLUVIUS LIMBURG	13,60	1,57	50,32	0,83	11,27		
FLUVIUS WEST	6,42	2,36	73,57	1,01	11,27		
FLUVIUS (INTERGEM)	10,89	1,60	52,56	0,76	11,27		
FLUVIUS (IVEKA)	12,04	1,75	64,69	0,70	11,27		
FLUVIUS (IVERLEK)	11,84	1,72	59,02	0,77	11,27		
ORES (Brabant Wallon)	24,66	3,28	102,61	1,42	0,00		
ORES (Hainaut gaz)	23,89	3,72	97,89	1,81	0,00		
ORES (Luxembourg)	21,49	2,73	82,96	1,20	0,00		
ORES (Mouscron)	21,53	2,92	83,24	1,44	0,00		
ORES (Namur)	24,96	3,54	104,49	1,57	0,00		
SIBELGA	4,68	1,79	38,76	1,11	15,88		
FLUVIUS (SIBELGAS)	12,09	1,80	67,05	0,70	11,27		
TECTEO (ALG)	26,71	2,91	94,26	1,56	0,00		

Eneco Gaz Naturel Flex est un contrat à durée indéterminée pour lequel le prix de l'énergie est variable et indexé trimestriellement sur la base du paramètre d'indexation TTFDAW-RLP. Plus d'informations sur ce paramètre d'indexation sur eneco.be/indexation. Les prix indiqués sur cette carte tarifaire sont estimés. Le tarif trimestriel est calculé sur la base de la dernière valeur connue de l'index TTFDAW-RLP (dème trimestre 2021 : 96,086c/MWh). Eneco est en droit de modifier la méthode d'indexation et les coefficients associés à conditionque les règles applicables soient amendées ou abolies dans ce sens, ou à condition que les index en question changent en substance oune soient plus représentatifs de la valeur économique de l'énergie fournie ou ne soient plus ou irrégulièrement publiés. Les prix énergétiques sont majorés d'impôts, taxes et suppléments en vigueur et de tous les frais imputés pour l'utilisation du réseau de distribution et de transport ainsi que la contribution énergie verte et/ou cogénération qu'Eneco peut ou doit porter en compte. Les montants repris ci-dessus sont les derniers montants connus. Votre consommation sera toujours calculée sur base des tarifs valables à ce moment-ià et, si besoin, de manière rétroactive. Eneco se réserve le droit d'adapter ces coûts en fonction des modifications apportées au cadre réglementaire. Les modifications de ces éléments, pour lesquelles Eneco n'est pas responsable, sont répercutées entièrement sur le Client même rétroactivement. Les prix indiqués sont offerts uniquement aux clients pour petites consommations professionnelles avec une consommation annuelle de gaz naturel inférieure ou égale à 100 MWh et une connexion au réseau de gaz naturel basse-pression. Pour tous les autres cas, Eneco se réserve le droit d'ajuster vos prix. La redevance fixe est un coût annuel par raccordement au gaz. Cette redevance est forfaitaire et due intégralement àcompter de la livraison lors de la preinère année, nême en cas d'éventuelle résiliation anticipée. Dès la deuxième an

(1) Pas soumis à la TVA

Carte tarifaire version 022201 pour la Belgique. / Valable du 1er janvier 2022 au 31 janvier 2022 inclus. /  $BB\_032\_022201\_FR\_ENECO\_GAS\_FLEX$ 

#### TAXES GAZ NATUREL

(fixées par les autorités publiques)

Prélèvements pour le gaz naturel (Wallonie)							
Redevance de raccordement 0 - 100 kWh / an	0,0075 €						
Redevance de raccordement < 1 GWh	0,0075 €cent / kWh						
Taxe OSP (obligations de service public), uniquement pour Bruxe ( $\mathbb{C}$ / an)							
<= 5.000 kWh	2,76						
> 5.000 kWh et <= 150.000 kWh	9,60						
Prélèvements pour le gaz naturel (Fédéral) (Ccent / kWh)							
Cotisation sur l'énergie	0,09978						
Cotisation fédérale (1)	0,06566						
EDAIS DE TRANSDORT GAZ							

### FRAIS DE TRANSPORT GAZ

(montants versés à votre gestionnaire de réseau)

Pour l'année 2021, les frais indicatifs de Fluxys sont estimés à 0,146 €cent / kWh (hors TVA). Pour plus d'informations, consultez www.fluxys.com.